



Milhars

# Bulletin municipal

Novembre  
2020

## Edito

C'est peu dire que cette année 2020 est mouvementée. L'apparition du coronavirus a chamboulé tous les aspects de nos vies.

C'est pourquoi toute l'équipe municipale, en partie renouvelée et reconnaissante de la confiance que vous lui avez accordée au printemps, est au travail autour de deux impératifs. Et ils ont tous deux besoin de vous.

Tout d'abord, la protection des plus fragiles d'entre nous. Lors du premier confinement, vous avez parfois aidé voisins et connaissances isolés. Toute l'équipe municipale est à votre disposition et à votre écoute dès que vous en avez besoin. Nous avons tous un rôle à jouer. Ne laissons personne en détresse. Par une visite, un appel, un service rendu, nous pouvons passer ensemble cette crise en prenant soin de tous, en privilégiant toujours la solidarité.

Notre deuxième volonté est de vous permettre, Milharsaises et Milharsais, de vous reconnaître et de vous impliquer encore davantage dans la vie de notre village. C'est le gage de son avenir.

Vous trouverez, dans les pages de ce bulletin, les commissions que nous avons formées et que nous vous invitons à rejoindre. Ce seront des lieux de débat afin que nos décisions, au sein du Conseil, soient le reflet de nos aspirations communes. Rejoignez-nous, nous en avons besoin car nous pensons que l'avenir de notre village tient à notre capacité à faire ensemble.

**V**ous découvrirez qu'une des commissions qui vous est ouverte concerne la structure éducative de Milhars, regroupant Jardin d'Enfants et Ecole primaire, qui a fait sa rentrée de septembre dans des conditions sanitaires particulières. Vous êtes ainsi conviés à participer à la réflexion concernant son avenir.

**D**'autre part, et comme vous le savez, nous avons réalisé et débuté de nombreux travaux, grâce notamment à nos employés municipaux restés au travail durant le confinement, ainsi que Claire au secrétariat. L'assainissement dans le vieux village a dérangé notre quotidien. Vous avez été patients et nous vous en remercions. Parallèlement, nous avons travaillé au remplacement de tronçons sur le réseau d'eau potable, à l'enfouissement des réseaux d'électricité et d'éclairage public... et bien sûr, au lancement des travaux de notre futur Multi-Services.

**N**ous n'avons pas pu nous réunir en cette période de restrictions, vous trouverez donc dans ce bulletin un questionnaire afin que vous puissiez exprimer au mieux vos attentes autour de ce projet de Multi-Services, vital pour l'avenir de notre village. La valorisation de ce bâtiment au cœur du village permettra à tous les Milharsais de disposer d'un lieu de vie, d'animation et de rencontre et permettra un accueil de qualité pour nos visiteurs.

**N**os associations et l'ensemble des bénévoles qui s'engagent pour notre qualité de vie ont également un rôle essentiel. Merci à eux d'avoir, malgré le contexte et dans le respect des protocoles sanitaires, organisé la fête votive, les séances de cinéma, le vide-grenier, maintenu les activités des Petites Mains et du fleurissement du village. Nous vous encourageons à aller les rencontrer pour participer à ces moments de plaisirs partagés.

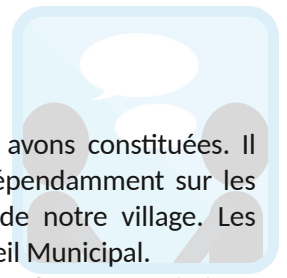
**R**estons optimistes en cette période difficile. Nous sommes à votre disposition, pour répondre à vos besoins et travailler, ensemble, à l'avenir de Milhars.

**C**'est avec regret que nous devons remercier Bernard Vendrely, qui pour des raisons personnelles, a souhaité quitter le conseil. Merci Bernard pour ton investissement lors du précédent mandat et pour celui-ci, à très vite.



*Pierre Paillas et ses conseillers  
municipaux*

# Commissions



Nous vous présentons ci-dessous les commissions que nous avons constituées. Il s'agit de groupes de travail qui sont appelés à échanger indépendamment sur les différents sujets qui concernent la vie actuelle et le futur de notre village. Les conclusions de ces commissions sont importantes pour le Conseil Municipal.

Nous souhaitons que vous, Milharsaises et Milharsais, participiez à ces commissions, afin que nos décisions soient le reflet de vos réflexions.

Nous vous encourageons donc à vous inscrire dans une ou plusieurs de ces commissions (seule la commission des finances est réservée aux seuls élus).

Pour cela, vous pouvez passer en Mairie aux horaires d'ouverture (les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h30), appeler la Mairie au 05 63 56 33 08 (vous pourrez vous inscrire auprès de Claire, notre secrétaire ou laisser un message sur le répondeur), ou nous envoyer un mail à

**[communication-milhars@googlegroups.com](mailto:communication-milhars@googlegroups.com)**

Suite à votre inscription, nous vous recontacterons pour organiser ensemble les échanges.

## Commission Eau, Assainissement

Jean-Paul Marion, Guillaume de Thélin, Sylvie Gravier, Pierre Paillas

## Commission PLUI - Plan Local d'Urbanisme Inter- communalité

Jean Paul Marion, Guillaume de Thélin, Sylvie Gravier

## Communication interne et externe

Sylvie Gravier, Cyril Blanchet, Nadia Dalens, Maïlis Martinsse, Claude Dagada

## Commission Multi Services

Tous les membres du Conseil

### **Commission vie associative et vie locale**

Cyril Blanchet, Bonnie Hébert,  
Nadia Dalens, Maïlis Martinse,  
Claude Dagada

La vitalité de notre commune passe par notre solidarité. Cette commission assure la relation avec les associations, véritable richesse pour notre commune, mais aussi avec tous les acteurs économiques.

Nous nous devons en effet de veiller au dynamisme des entreprises et entrepreneurs de notre commune, en leur apportant aide et soutien pour leur permettre de continuer à proposer des solutions de développement local.

Au sein de cette commission, nous nous demanderons ce que nous pouvons mettre en place à destination des entreprises et des associations de la commune et des personnes les plus fragiles.

### **Commission école multi-accueil**

Claude Dagada, Bonnie Hébert, Guillaume de Thélin, Maïlis Martinse

La commission a pour tâche de réfléchir à l'amélioration des services proposés aux enfants et aux parents par la structure « École - Jardin d'enfants » afin que celle-ci perdure.

En effet, le petit effectif accueilli au Jardin d'enfants menace sa pérennité et, à terme, celle de l'école.

Dans cette perspective, il nous semble important d'envisager une extension des horaires d'ouverture dans la journée, un accueil pendant certaines périodes de vacances et un élargissement à la tranche d'âge qui fréquente les crèches.

Cette réflexion doit être menée avec les parents, les habitants intéressés, l'Association de gestion, la communauté de Commune, la Caisse d'Allocations Familiales et la Protection Maternelle et Infantile. Elle doit déboucher sur des propositions présentées en Conseil Municipal.

# Rentrée

Comme tous les ans au mois de septembre a eu lieu la rentrée scolaire et malgré le contexte actuel celle-ci c'est globalement "bien passée".

20 élèves fréquentent l'école, ce qui est un effectif très important .  
Quelques difficultés "pour remettre la machine en marche" : après 7 mois sans école, il a fallu retrouver les bonnes habitudes, les règles de vie en commun.

Le multi accueil (appelé auparavant Jardin d'Enfants) reçoit 8 à 10 enfants de 20 mois à 3 ans. La pérennité de la structure pose question.

Les causes de ce manque d'effectifs :

- la scolarisation obligatoire dès 3 ans,
- la rareté des naissances sur la commune et les communes voisines,
- le fait que lorsque les bambins fréquentent dès le plus jeune âge une crèche (aux Cabannes ou à St Antonin) les parents ne les changent pas de structure à 20 mois.

Afin de mieux répondre aux besoins des parents et de résoudre ce problème d'effectif, il semble nécessaire, dans un premier temps, d'allonger la période d'accueil journalier ainsi que d'ouvrir partiellement la structure durant les vacances et, ensuite, d'accueillir les bambins en crèche.

Cette réflexion devra être menée conjointement par l'association, la Caisse d'Allocations Familiales, la Protection Familiale et Infantile, la municipalité et la communauté de communes.

Cette modification sera soumise à des normes plus sévères et entraînera des travaux qui seront réalisés conjointement avec la 4C et supervisés par la PMI.

Une nouvelle directrice a été embauchée par l'Association qui gère le site afin de pallier le départ de la directrice démissionnaire.

Le pot de rentrée a réuni quasiment tous les parents, les enfants, l'enseignante, l'ATSEM, le personnel du multi accueil, Patrick Lavagne (vice-Président de la 4C en charge des écoles et de la petite enfance) et les conseillers municipaux de la commission école/multi accueil.

Moment sympathique qui a permis des échanges fructueux.

## Le multi-services

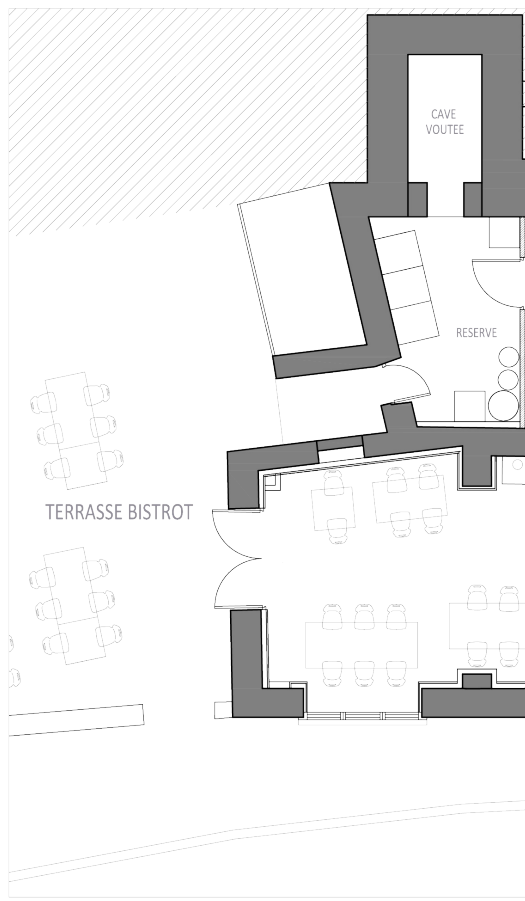
Comme vous l'avez sûrement constaté, le chantier pour le futur multi-services du village a commencé. Une grande partie des travaux de maçonnerie ont été réalisés (nouvelles ouvertures, planchers, piquage de la façade...). La toiture est terminée. Les menuiseries sont en train d'être posées ce qui nous permettra d'attaquer les aménagements intérieurs d'ici peu.

L'objectif fixé par la municipalité est une fin des travaux pour le mois de mai afin que ce nouveau service puisse démarrer en juin 2021. Nous sommes actuellement dans les délais prévus et nous espérons que le contexte actuel lié au COVID 19 nous permettra de continuer à respecter les délais.

Ce multi-services accueillera la Poste / Office de Tourisme, une épicerie, un bistrot avec petite restauration / traiteur.

Actuellement nous travaillons aux modalités de fonctionnement et sur les attentes auxquelles ce multi-

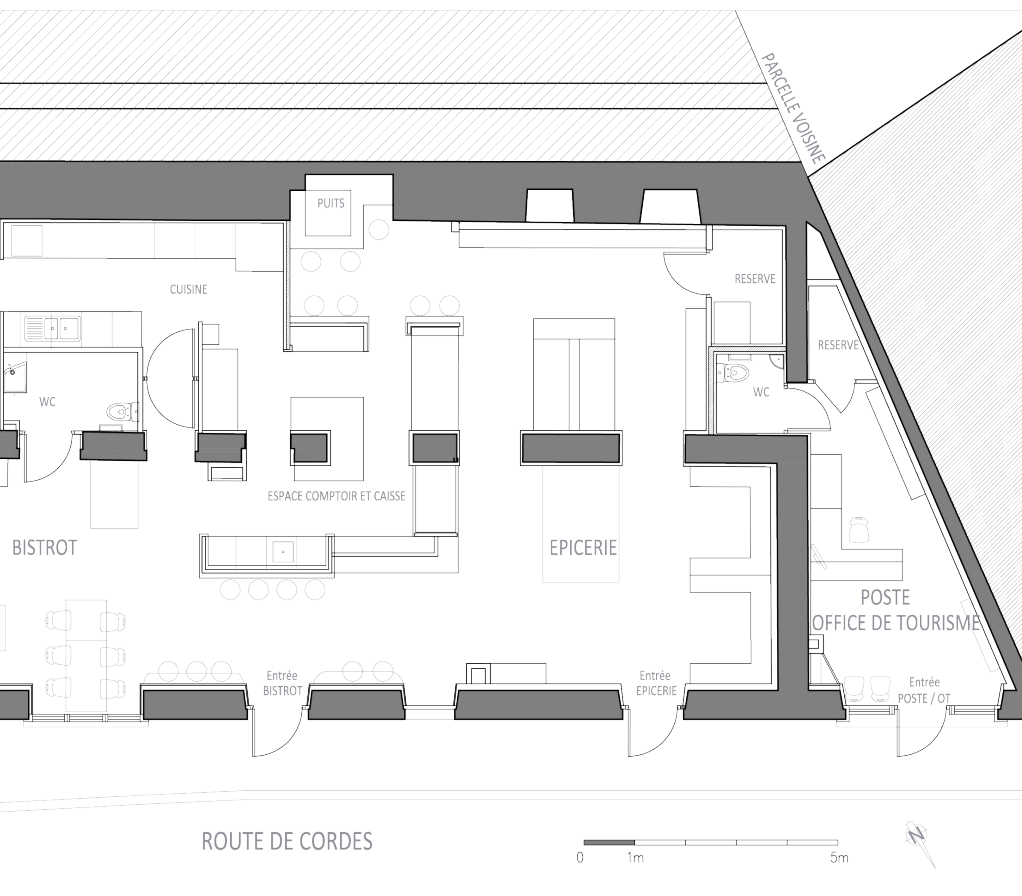
services devraient être en mesure de répondre. A ce titre nous avons prévu initialement une réunion publique (reportée puis annulée pour cause de confinement) afin de consulter l'ensemble des Milharsais (es).



Nous devons cependant avancer sur le projet et nous vous proposons donc un questionnaire joint au présent bulletin afin que vous puissiez vous exprimer et nous aider à construire le fonctionnement de ce nouveau service pour notre village. Plus que jamais nous pensons qu'il est primordial pour nous tous d'avoir un lieu d'échange et de convivialité. Nous comptons sur votre participation

afin que ce lieu puisse au mieux répondre aux besoins des habitants et nous rassembler.

Vous pouvez retourner le questionnaire, directement dans la boîte à lettres de la Mairie, avant le **15 décembre**.



# Paroles d'associations



## Association École et Jardin d'Enfants

L'association est située dans les locaux de la mairie , gérée par les parents .

-le Jardin d'enfants : capacité d'accueil 14 enfants , de 20 mois à 4 ans .

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 , fermé pendant les vacances scolaires.

Activités diverses proposées aux enfants ( manuelles , musicales , motricité comptines , jeux extérieurs.....)

-l'école : classe unique ,accueil des élèves de la moyenne section au CM2 .Elle est inscrite dans le réseau des écoles rurales

Collaboration et partage de temps communs pédagogiques entre les élèves et les enfants du Jardin d'enfants ,pour préparer les différentes manifestations :

kermesse ,carnaval ,fête de l'osier , marché de Noël..

Animation avec les résidents de la maison de vie .

L'adhésion est de 8 euros.

### Contacts :

Jardin d'enfants :

05 63 56 30 11                      jemilhars@orange.fr

Ecole :

05 63 56 37 08      ce.0810503g@ac-toulouse.fr

Président :

Mr Sandro Louis -Joseph  
sandro.louisjoseph@gmail.com

## Comité des Fêtes

Depuis 1982, le comité Des fêtes de Milhars est actif sur notre commune. Le comité des fêtes c'est quoi ? C'est une association loi 1901.

À ce jour c'est une dizaine de bénévoles, jeunes et dynamiques, qui s'emploie chaque année à organiser la fête du village, traditionnellement, le premier week-end d'août.

Avec ces trois jours de fêtes au cœur de la saison estivale, nous espérons vous faire passer d'excellents moments!

Nous essayons d'organiser au fil des années d'autres manifestations festives et populaires pour continuer à faire vibrer les Milharsaises et Milharsais, et prenons part aux manifestations d'autres associations.

Notre but est évidemment de faire prendre du plaisir aux gens, d'organiser des soirées inoubliables, de faire vivre notre village.

On se retrouve très vite pour d'autres aventures...

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook.





## Les petites mains du mardi

Association loi 1901 ayant pour titre "les petites mains du mardi"

Cette association a pour objet un atelier de créations diverses : couture, décoration, crochet, tricot, peinture sur verre, mosaïque etc, le tout dans une ambiance conviviale.

Nous participons au Téléthon, vide grenier de Milhars, marché de Noël et nous faisons courant mai une vente de nos créations. Les ateliers se font à la salle des associations tous les mardis après midi sauf juillet août l'adhésion est de 15 euros pour l'année

Contacts : Dalens Nadia 06 87 95 85 86 [nadia.dalens@wanadoo.fr](mailto:nadia.dalens@wanadoo.fr)

Tabarly Elisabeth 06 48 00 81 68

## La CAM (Coordination des Associations de Milhars).

La CAM fait le lien entre les différentes associations de Milhars.

Manifestations :

- 1er Samedi de Décembre : Téléthon. Repas le midi et animations.

Participation active et dons de toutes les associations, tous les bénéfices sont reversés au Téléthon.

- 14 Juillet : Fête des Associations. Barbecue géant le soir et animation musicale. Participation de toutes les associations, les bénéfices sont utilisés afin d'acheter du matériel pour la salle des fêtes de Milhars au profit des associations.

Contact : Aude Soler (présidente)

07 85 33 61 51 [aude.cyril@gmail.com](mailto:aude.cyril@gmail.com)

## Groupe du fleurissement - Vendredis du coeur

### Qui sommes nous ?

Un groupe de bénévoles qui se retrouvent régulièrement pour accomplir des tâches d'intérêt général sur la commune de Milhars.

Au départ, il s'agissait essentiellement de fleurir le village et d'aider les employés communaux à l'entretenir.

À présent, nous continuons à fleurir, entretenir, tailler, arroser mais nous avons aussi participé au nettoyage de la maison Mercadier ou du futur multi-services.

Notre manifestation annuelle est la fête de l'Osier début février. Celle de 2020 a été un franc succès.

que nous espérons pouvoir renouveler en 2021 ! C'est notre vœux à tous.

## Le Club de l'Amitié des jeunes et des moins jeunes

Affilié à la Fédération de Génération Mouvement Fédération du Tarn.

Quand tout va bien

Nous sommes une association qui permet de se réunir régulièrement deux fois par semaine les lundi et jeudi toute l'année .

Cela permet de maintenir un lien social entre nous qui sommes plutôt agés.

Au niveau de notre club

Nous pratiquons des jeux de société et quand le temps le permet la pétanque

Nous organisons 3 repas, ouverts à tous les membres du club, pour fêter les anniversaires des personnes assistants aux réunions des lundi et jeudi.

Nous organisons des sorties à la journée en covoiturage.

Nous proposons des sorties avec les clubs de notre secteur

Nous proposons des voyage organisés par les voyagistes exemple le voyage de l'Amitié de Ruban Bleu

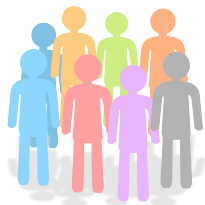
La fédération Départementale nous propose 6 animations Qui se déroulent dans des villes du département.

Belote Pétanque, Sortie marche, Le remue Méninges, un voyage , La journée de l'Amitié .

## Association MIARS

L'association MIARS existe depuis trente ans à Milhars, et a été fondée autour de la notion de préservation des patrimoines. Elle contribue également à l'animation culturelle et artistique du village. Aujourd'hui, l'association participe à l'organisation des séances de cinéma, organise le vide grenier annuel et travaille à plusieurs projets. Parmi eux, un « parcours ludique » au village, permettant de visiter le village en participant à un jeu, un évènement autour de Pâques et un projet de spectacle vivant créé et joué par les habitants du coin.

Si vous voulez en savoir plus ou participer à l'une de ces activités, en proposer une nouvelle, devenir adhérent ou simplement recevoir les infos de l'association, n'hésitez pas à nous contacter, par mail à [associationmiars@gmail.com](mailto:associationmiars@gmail.com) ou téléphone au **07 82 44 16 42**.



## Adresse inconnue



Nombreuses sont les remontées concernant l'impossibilité de trouver les adresses sur les sites de géolocalisation, compliquant grandement le travail des livreurs et autres remplissage de formulaire en ligne.

La dénomination des voies, la numérotation des maisons, la mise en place des numéros et des plaques de rue (il en manque encore 4 ou 5) et la transmission de ces informations à TIGÉO\* ont été effectuées. Notre travail est terminé ou presque.

TIGÉO a validé nos données, informé les secours, la Poste et le cadastre, puis a informé l'Institut Géographique National qui doit mettre ses cartes à jour.

Ensuite, les sites de géolocalisation pourront actualiser leurs services. En attendant précisez le lieu-dit lors de vos achats en ligne, formulaire etc...

\*TIGÉO : Tarn Information Géographique

## Assainissement

*Un réseau d'assainissement de collecte des eaux usées vient d'être créé à MILHARS*

En 2016 la municipalité a rouvert le dossier pour faire face aux pollutions dues aux rejets de fosses septiques dans le vieux village pendant la saison estivale. Un zonage a été étudié pour définir le périmètre du vieux bourg et la descente vers la rivière pour remonter au pied du cimetière où a été réalisée une station de traitement à partir de filtres roseaux.

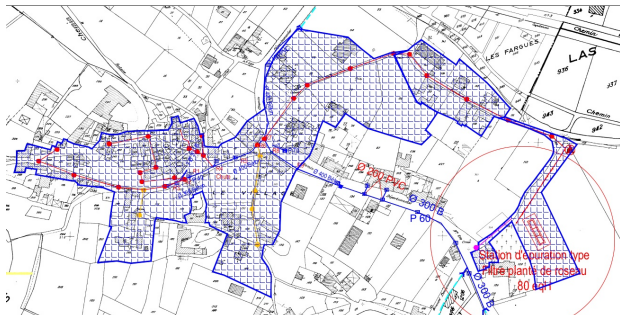
L'enquête publique relative à la mise en place du schéma communal d'assainissement du bourg de MILHARS s'est déroulée conformément aux dispositions de l'arrêté pris par Monsieur le président du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 20 octobre 2016.

Il permettrait aux zones concernées de répondre à l'obligation de mettre en place un zonage d'assainissement concernant 47 maisons tel que défini par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et du décret 94-469 du 3 juin 1994 relatif aux eaux usées urbaines.

Depuis 2019 le budget communal de l'eau a été complété par celui de l'assainissement. Les clients raccordés au réseau collectif d'assainissement verront leur facture d'eau complété d'un abonnement et d'une part variable sur le volume d'eau enregistré.

Le montant total des travaux s'est élevé à 483 894 € financé par une subvention d'Adour Garonne à hauteur de 305 755€, d'un emprunt relais de 310 000 € sur 2 et 4 ans, des contributions au raccordement par les bénéficiaires et dotations de fonds

La station de traitement des eaux usées de type filtre plantée de roseaux a été calibré pour recevoir les eaux usées de plus de 60 résidences. Une extension du réseau d'assainissement reste alors possible.



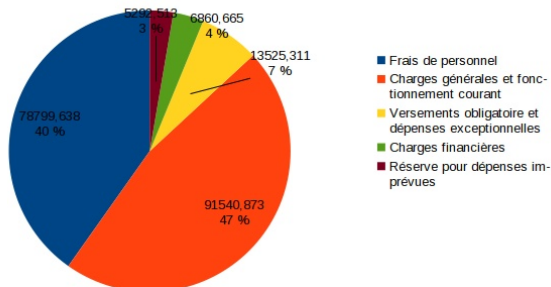
Le reste de la commune sera placé en ZANC (Zone d'assainissement non collectif) sous contrôle du SPANC (Service public d'assainissement non collectif)

## Budget 2020

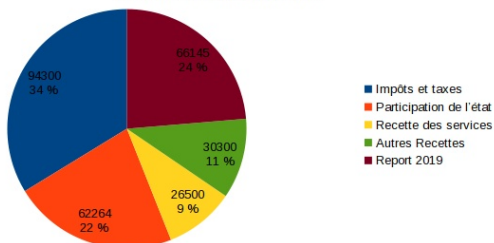
LE BUDGET GENERAL communal 2020 s'élève à 796 320 €, plus du double du budget 2019 du fait que la commune a engagé les travaux de rénovation du bâtiment devant accueillir le multiservices dans le bourg. Ces travaux ont été réalisés avec le soutien de différentes collectivités territoriales qui nous ont aidés par leurs subventions (Etat-DETR, Région, Département, La Poste). Fidèle à son engagement de mandat, la municipalité continue à maîtriser son endettement et n'a pas voté de hausse des taxes relevant de sa compétence. Seul un emprunt de trésorerie a dû être contracté en attendant le versement des subventions au cours de l'année 2021.

### Section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



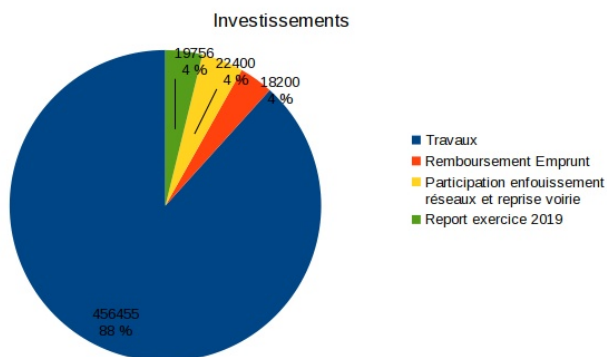
C'est un excédent de fonctionnement de **83 490 €** qui a pu être dégagé et orienté vers la section investissement soit 29,87% du budget de fonctionnement.

La Dépense Réelle par habitant est de 789 € pour 953 € au niveau national

La Recette Réelle par habitant est de 936 € pour 1140 € au niveau national

Le Fonds de Roulement en jours de Dépenses Réelles de Fonctionnement est de 340J (Celui-ci baissera en 2021 pour atteindre 77J) qui sera au-dessus de la norme de 60J).

## Section d'investissement



### Investissements programmés en 2020 :

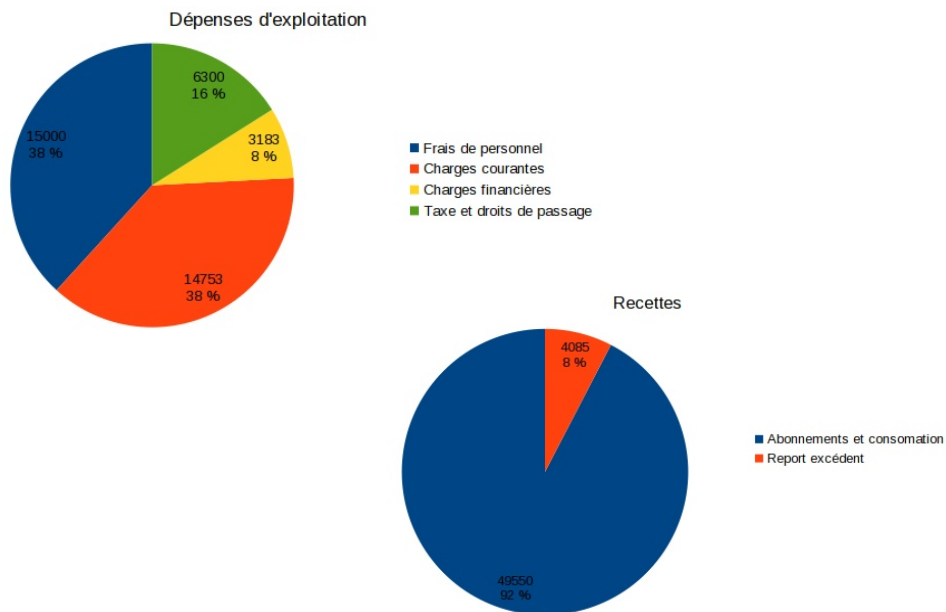
- 1 - Renouvellement des points lumineux basse consommation. Abonnement avec le SDET.
- 2 - Création espace multiservices
- 3 - Dissimulation des réseaux télécom et réseau électrique
- 4 - Extension du cimetière et achat de terrain sur le Cambas
- 5 - Réalisation d'une nouvelle agence postale.
- 6- Travaux sur le chauffage du bâtiment de la Mairie et de l'école.
- 7- Entretien dans la vallée de BONNAN

L'ensemble des investissements est subventionné à hauteur de **239 885 €** (196 804€ pour le multiservices + 38 000€ pour le bureau de poste + 4 611 € pour le cimetière et 470 € pour la vallée de Bonnan) et les emprunts et assimilés représentent 150 000€ sur 20 ans. Rappelons que 83 490 € ont été reportés de la section fonctionnement aux recettes de la section investissement. Un produit de cession de 10 000€ est attendu et 33 436€ pourront être mis en réserve pour 2021.

# Budget de l'eau 2020

Ce budget est désormais distinct du budget général et la gestion autonome de la production de l'eau par la municipalité nécessite une comptabilité indépendante.

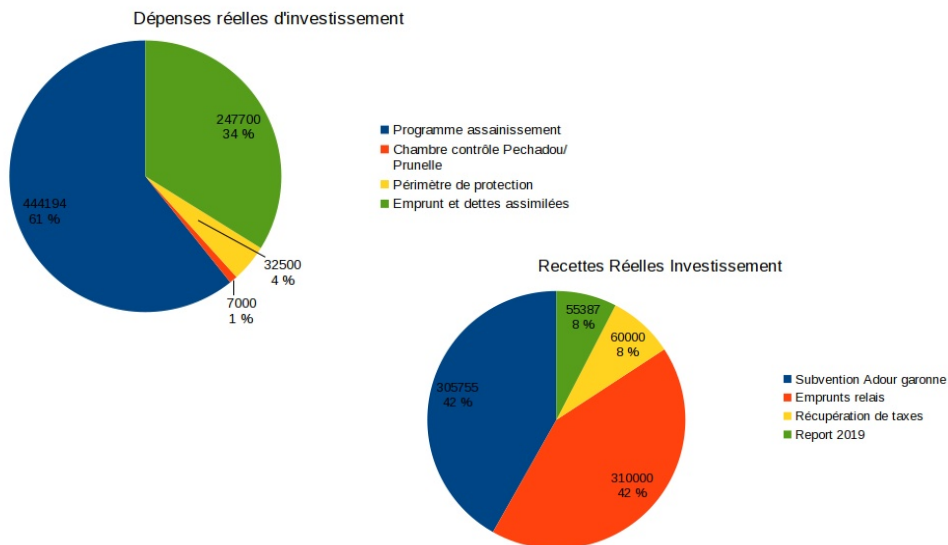
## Section d'exploitation



Le service de l'eau doit contracter une avance de trésorerie de 230 000 € remboursable en 2 ans (dès que l'ensemble des subventions seront versées) et une autre avance de trésorerie de 80 000 € remboursable en 4 ans pour couvrir le versement des participations des particuliers à l'accès au raccordement de leur assainissement. L'annuité sera de 16 341,41 €.

La surveillance continue du réseau par les fuites constatées permet d'avoir un rendement de 75% malgré sa vétusté. Un employé communal est affecté à ce budget pour une part de son activité en régie pour la commune.

## Section d'investissement



Après les opérations d'ordre et de transfert entre les sections, le résultat global de clôture du budget de l'eau et assainissement 2020 s'élève à **13 779 €** et sera reporté en 2021.

Le Fonds de Roulement en jours de Dépenses Réelles de Fonctionnement est de **129J**. Ce budget tient compte de la réalisation du **réseau d'assainissement des eaux usées** de la partie haute du village.

## Etat civil

### Mariages:

- 31/08/2019 Matthieu PEIRO et Virginie FABRE
- 08/08/2020 Patrick MOLINIER et Camille LAVI

### Naissance:

- 02/08/2020 Manoah FERNANDEZ GRISARD

### Décès:

- 27/10/2019 Régine KARIDIS épouse GONZALES
- 16/12/2019 Gilberte PERRIMOND épouse ENFER
- 13/04/2020 Nelly PLANTY épouse BOITHIER

## Commerces locaux

**Le restaurant Le Ségalard** est ouvert  
pour de l'emporter !

\* De 12h00 à 14h00

Les Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

Pizzas Plat et Desserts à emporter

\* De 18h30 à 20h45

Les Vendredi et Samedi

Pizzas et Desserts à emporter

Vous pouvez commander

Dès 10h00 pour les midis

Dès 17h30 pour les soirs

05 63 56 36 82

**Comme chez Mamie**

Traiteur et portage de repas à domicile

06 38 85 99 08

**Camion à pizza**

Tous les jeudis soir sur la place du  
village

A partir de 18h

06 17 78 09 31

**Le Jardin des Bastides**

Du Lundi au Samedi de 13h30 à 17h30.

Fermé le dimanche.

06 75 20 25 57 / 05 63 56 36 61

## Infos pratiques et numéros utiles

Infirmière Béragère Escande Caffin

06 46 09 25 56

Maison de Santé de Varen

05 63 65 49 85

Pharmacie de Varen

05 63 65 42 41

La **déchetterie** est ouverte:

- le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

- le vendredi de 13h à 17h

En ce moment, **nos conteneurs jaunes** servant au tri sélectif sont pleins ...  
de **vide**.

De nombreux achats étant effectués en ligne ou auprès d'organismes de  
VPC sont livrés dans des emballages carton surdimensionnés qui, ensuite,  
encombrent les conteneurs qui débordent !

**Merci de prendre quelques secondes pour démonter ou écraser ces  
emballages.**

*Toute l'équipe municipale vous souhaite  
de bonnes fêtes de fin d'année et  
prenez soin de vous.*